

Image not found or type unknown



## Escroquerie à la carte bleue

Par **mbenamor**, le **04/10/2010 à 12:44**

Bonjour,rnrnJe suis accusée pour escroquerie à la carte bleue, et maintenant j'attend d'être convoquée de nouveau au poste de police pour passer en jugement.rnJe voudrais connaitre les risques d'une telle accusation sachant que j'ai un casier vierge.rnJe voudrais connaitre la peine maximale et qu'est ce je pourrais faire pour que cela ne figure pas sur le B3 et que j'encoure pas une peine de prison.rnrnrnMerci

Par **mimi493**, le **04/10/2010 à 16:46**

ça dépend de ce que vous avez fait : abus de confiance, escroquerie, vol, recel etc.rnEt surtout d'urgence, prendre un avocat